

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2025-19

<u>Nombre de Conseillers</u>		Le dix mars deux-mil vingt-cinq à dix-neuf heures, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 26 février 2025 <u>Date d'affichage</u> 26 février 2025 <u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Serge PASSERAT, Loïc TARDY. <u>Absent(s)</u> : Anne-Olivia CAVALLARI, Christine DOCHE. <u>Procuration(s)</u> : - <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET
En exercice	9	
Présent(s)	7	
Absent(s)	2	
Pouvoir(s)	0	
<u>Vote</u>		
Pour	6	
Contre	0	
Abstention	0	

Budget Eau
Compte Administratif 2024

Le Compte Administratif (CA) est un document budgétaire qui rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) et qui présente les résultats comptables de l'exercice.

Le CA doit être soumis au vote du conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice mais en pratique, il est voté plus tôt, afin que ses résultats puissent être repris dans le budget primitif. L'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT) pose le principe selon lequel, dans la séance où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit un président de séance autre que le maire. Le maire peut assister d'une part, à l'élection du nouveau président de séance et, d'autre part, à la discussion du compte administratif. Mais il doit quitter la salle au moment du vote du compte administratif et ne peut pas y prendre part.

Monsieur Belmessikh est élu président de séance et présente le Compte Administratif 2024 :

	Dépenses	Recettes	Résultat budgétaire	Report du résultat N-1	Résultat de clôture	RAR
Exploitation	89 243.55	70 605.59	-18 637.96	-30 371.04	- 49 009.00	
Investissement	119 281.07	47 699.28	-71 581.79	45 933.46	-25 648.33	-19 300

Résultat cumulé	-93 957.33
------------------------	-------------------

Monsieur le maire quitte la salle au moment du vote,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget annexe de l'eau.

Le secrétaire de séance,
Laury CICLET



Le Maire,
Christian VERMELLE

